

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

<b>Pays : Tchad</b>	
<b>TITRE DU PROJET :</b> Secrétariat du Fonds des Nations Unies de Consolidation de la Paix au Tchad - Appui à la Coordination, au Suivi et à l'Evaluation du portefeuille	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :</b>	
<b>Modalité de financement du PBF :</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b> Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	
<b>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :</b> Institutions membres du comité de pilotage (COPIL) PBF au Tchad, Bureau du coordonnateur Résident, les ministères sectoriels impliqués dans les projets de consolidation de la paix, les agences de l'ONU et OSC récipiendaires du fonds PBF et partenaires de mise en œuvre y compris les organisation féminines et des jeunes, ONG et médias locaux praticiens de la consolidation de la paix.	
<b>Date approximative de démarrage du projet<sup>1</sup>:</b> 01 janvier 2025 <b>Durée du projet en mois<sup>2 3</sup>:</b> 36 mois <b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :</b> Tchad (Niveau national)	
<b>Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :</b> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <sup>4</sup> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <sup>5</sup> <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

<sup>1</sup> Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

<sup>2</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

<sup>3</sup> Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

<sup>4</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

<sup>5</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

**Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :****PNUD :** \$1,790,616**Total PBF :** \$ 1,790,616

*\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A****PBF 1<sup>ère</sup> tranche : 30%**

PNUD : \$ 537,185

**Total : \$ 537,185****PBF 2<sup>ème</sup> tranche\* : 40%**

PNUD : \$ 716,247

**Total : \$ 716,247****PBF 3<sup>ème</sup> tranche\* : 30%**

PNUD : \$ 537,185

**Total : \$ 537,185****Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

Le projet vise à maintenir le fonctionnement du secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF) au Tchad pendant la prochaine période d'éligibilité 2025/29 afin d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des projets et du portefeuille PBF, la communication et la visibilité des programmes de consolidation de la paix au Tchad, ainsi que la mise en œuvre et le suivi des recommandations issues de l'évaluation du portefeuille PBF pour la période 2017/23. Il vise également à renforcer le cadre de gouvernance et de coordination technique et stratégique du portefeuille PBF à travers le bon fonctionnement du comité de pilotage, à assurer la complémentarité des initiatives de consolidation de la paix au Tchad. Ce projet permettra à l'équipe du secrétariat du PBF d'apporter un appui technique aux entités récipiendaires afin de maximiser l'impact des initiatives PBF au Tchad et renforcera l'effet catalyseur des projets de consolidation de la paix en mobilisant davantage les institutions étatiques et non étatiques, ainsi que d'autres partenaires techniques et financières (PTF), et les Institutions Financières Internationales actives au Tchad susceptibles de mettre à échelle les bonnes pratiques financées par le PBF et de contribuer aux priorités non couvertes par le PBF.

**Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :**

Le projet a été élaboré sur la base de consultations avec diverses parties prenantes, notamment : le Bureau du Coordonnateur Résident du Système de Nations Unies au Tchad (RCO), le PBSO, le PNUD et le Secrétariat du PBF au Tchad. L'idée du projet a également été abordée lors de la réunion de coordination du portefeuille PBF qui a eu lieu le mardi 06 février 2024. En plus de ces consultations, le projet a été discuté avec l'équipe du ministère des finances, du budget, de l'économie et du plan (Ex-MEPCI). Enfin, le document de projet est endossé par le gouvernement et le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies avant sa soumission au PBSO.

Le projet s'appuie également sur la mise à jour de l'analyse des conflits, élaborée début 2024 et sur la base des consultations qui ont eu lieu dans le cadre de la définition des domaines prioritaires d'éligibilité 2024-2029, avec les organisations de la société civile, les agences du système des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers et les ministères sectoriels en mars 2024.

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>6</sup> : 2** \_\_\_\_

Spécifiez le pourcentage (**40%**) et le montant (**\$709,027**) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

**Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>7</sup>** : Le Tchad est entre les 4 pays au monde avec le pire niveau d'égalité de genre. Cela demande donc une attention particulière à l'intégration, dans toute phase du portefeuille et dans chaque étape du cycle de gestion des projets, de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. Par exemple, par l'intermédiaire du COPIL, des comités techniques et les PTA individuels des projets PBF, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes seront fortement promue. Le Secrétariat sera chargé de s'assurer que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en particulier sont intégrées dans les projets, que l'indice de genre (Gender Marker) est correctement intégré (minimum GM2), que la cartographie des acteurs de la consolidation de la paix considère les associations qui s'occupent de GEWE, que les experts en genre fournissent un soutien pendant le processus d'élaboration des projets, que toutes les étapes essentielles (mise en œuvre, suivi, évaluation et rapportage) soient sensibles au genre. La question de genre seront également prises en compte dans les missions de suivi et les réunions périodiques des projets de consolidation de la paix et du COPIL. Par ailleurs, le secrétariat renforcera les capacités des acteurs et partenaires des initiatives de consolidation de la paix en matière de GEWE et promouvra le Gender Promotion Initiative 2.0 – une initiative pilote du PBF déjà expérimenté dans d'autres pays pour une localisation de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, au Tchad à partir de 2025. Le prochain portefeuille prendra en compte les opportunités axées sur les initiatives en cours visant à renforcer l'intégration du genre et l'autonomisation des femmes, notamment les indicateurs produits dans la base de données mise en place par l'Observatoire pour la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de Genre (OPEG) ; le Plan d'Action National sur l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (PAN 1325) ainsi que les initiatives visant à promouvoir les OSC féminines et leur participation au processus de consolidation de la paix dans le Bassin du Lac Tchad.

**Degré de risque du projet<sup>8</sup> : 1** \_\_\_\_\_

**Le projet teste-t-il de nouvelles approches : Yes**  **No**

**Est-ce que la conception du projet intègre des considérations liées au climat, à la paix et à la sécurité : Yes**  **No**

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>9</sup>)** : (4.3) Gouvernance des ressources de

<sup>6</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>7</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

<sup>8</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>9</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :  
**RS3 de UNSDCF (2024-2026) : Gouvernance, Paix et Sécurité.**

**Objectifs et cibles de développement durable** auxquels le projet contribue : **ODD 16 et les cibles : 16.1-10, 16.a, et 16.b**

**Type de demande :**

**Nouveau projet :**

**Révision de projet :**

**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :**

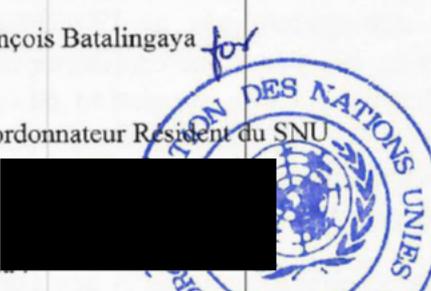
**Extension de la durée :**  Durée additionnelle du projet en mois :

**Changement de résultat / sujet :**

**Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :**

**Budget PBF supplémentaire :**  Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

## SIGNATURES DU PROJET :

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p>Nom : Kamil Kamaluddien</p> <p>Nom de l'agence : PNUD</p> <p>Signature</p> <p>Date et visa</p> 	<p><b>Représentant du Gouvernement national</b></p> <p>Nom : <b>Fatime Haram Aeyl</b></p> <p>Titre : <b>Ministre Déléguée auprès du Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan</b></p> <p>Signature</p> <p>Date et visa : <b>29 NOV 2024</b></p> 
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p>Nom : François Batalingaya</p> <p>Titre : <b>Coordonnateur Résident du SNU</b></p> <p>Signature</p> <p>Date et visa</p> 	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Nom : Elizabeth Spehar</p> <p>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Signature</p> <p>Date et visa: 6 December 2024</p>

## **I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)**

- a) *Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.*

Le Tchad, comme la plupart des pays du Sahel et d'Afrique centrale, reste confronté à une série de défis persistants, notamment les conflits et les groupes armés qui menacent la sécurité des populations et la stabilité des États. Étendu sur une superficie de 1,284,000 km en faisant le cinquième plus vaste pays d'Afrique, le Tchad est un pays enclavé d'Afrique centrale qui partage ses frontières avec la Libye, le Soudan, la République Centrafricaine, le Cameroun, le Nigeria et le Niger. Selon les projections démographiques de l'INSEED, la population tchadienne est estimée à 18,033,737 habitants en 2023 avec une croissance démographique de 3,6%, entre les plus élevées d'Afrique subsaharienne. Cette population est composée de 51% de femmes, 67% de jeunes de moins de 25 ans et 55% de jeunes de moins de 15 ans, 21,9% de la population vit en milieu urbain, et 78,1% en milieu rural avec 3,4% de la population étant nomade et une densité moyenne de la population est de 10,65 hab./km.

Les indicateurs du Tchad relatifs à la pauvreté révèlent que 42,3 % des Tchadiens vivent en dessous du seuil de pauvreté national en 2023 et que 35,4 % d'entre eux sont concernés par l'extrême pauvreté, en nette augmentation depuis 2018<sup>10</sup>. Dans le même ordre d'idées, l'Indice du capital humain de la Banque Mondiale pour le Tchad est de 0.30<sup>11</sup>. Il est classé au 136<sup>ème</sup> rang sur 163 du « Global Peace Index (2022) ». Au cours des dernières années, la forte polarisation des discours politiques entre le gouvernement, les groupes d'opposition, la société civile et les groupes rebelles armés, ainsi que les clivages socio-économiques ont contribué à une dégradation de la situation sécuritaire, ainsi qu'une déchirure du contrat social entre l'Etat et la population.

En 2023, le Tchad est classé 9ème entre les pays les plus fragiles<sup>12</sup> et il est considéré un pays extrêmement fragile selon les dimensions de fragilité de l'OECD<sup>13</sup>. Cette fragilité du pays qui risque de s'aggraver du fait entre autres de la baisse des prix du pétrole, de l'instabilité politique, des chocs climatiques, de la montée de l'insécurité dans les pays voisins à l'occurrence de la situation au Soudan, de la République Centrafricaine et du Niger.

Le conflit sociopolitique au Soudan a occasionné des affrontements armés entre les Forces Armées Soudanaises et les Forces de Soutien Rapide à partir d'avril 2023. Cette situation a entraîné d'importants mouvements de population vers le Tchad. En date du 28 janvier 2024, au moins 599 840 réfugiés, 173 124 retournés, dont les femmes et les enfants représentent 93 % (*situation d'urgence au Tchad, UNHCR/OIM, mai 2024*) sont venus du Soudan vers le Tchad. La communauté hôte est estimée à environ 423 190 personnes à majorité féminine et jeune qui sont installés tout au long de la frontière Tchado-soudanienne. A ceux-là s'ajoute 381 289 personnes déplacées internes dans la région du Lac ; 23 901 retournés tchadiens du

---

<sup>10</sup> ECOSIT5- 2023

<sup>11</sup> Banque Mondiale, Tchad-Vue d'ensemble, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/chad/overview>

<sup>12</sup> Source: Fragile State Index du Fund for Peace.

<sup>13</sup> Source : <https://www3.compareyourcountry.org/states-of-fragility/countries/TCD/>

côté Lac, 77 650 retournés tchadiens de la Centrafrique au sud. Le Tchad, par sa position géographique, est un pays d'origine, de transit et de destination des migrants. Selon le dernier rapport de suivi des flux de personnes réalisé par l'OIM et l'INSEED, plus de 88 000 voyageurs ont été observés au niveau de trois Points de Suivi des Flux (PSF) dans les provinces du Borkou, de l'Ennedi-Ouest et du Tibesti. Cela pourrait aggraver la crise humanitaire, pèserait sur les finances publiques, augmenterait les pressions inflationnistes et renforcerait sa vulnérabilité aux conflits et au vivre ensemble.

En plus de dynamiques sociales, institutionnelles et politiques internes au Tchad, il y a ces dynamiques sous-régionales qui impactent négativement la vie politique, sociale et économiques des populations tchadiennes. Aux effets néfastes des groupes armés opérant dans les zones frontalières, il faut ajouter les actions meurtrières des groupes terroristes dans le bassin du lac Tchad, à l'ouest du pays, entraînant un déplacement important de populations et un affaiblissement de l'économie dans cette région, les conflits agro-pastoraux à l'Est-Sud, ceux liés aux ressources naturelles dans les différentes régions du Tchad notamment les conflits miniers au nord, les conflits liés à la cohabitation des communautés surtout dans la zone d'accueil des réfugiés à l'Est, ainsi que les conflits intergénérationnels sur tout le territoire. En outre, les enlèvements contre les rançons au sud-est, la traite des hommes et le crime organisé dans certaines régions aussi pèsent sur sécurité et la cohésion sociale. Ainsi, le Tchad est confronté à un triple défi sécuritaire – humanitaire – développement dans un contexte d'urgence climatique et de crise liée à la guerre et aux conflits récurrents dans les zones frontalières des pays voisins auxquels il est vulnérable.

Sur le plan politique, à la suite du décès du Marechal, Président Idriss Deby Itno en avril 2021, le Tchad est entré dans une nouvelle phase de gouvernance marquée par une transition politique. Cette transition a connu une première phase de 18 mois, dirigée par le Conseil Militaire de Transition (CMT) et ayant abouti à la signature de l'accord de paix de Doha le 8 août 2022 ainsi que l'organisation d'un Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) qui s'est terminé le 8 octobre 2022. Néanmoins les groupes non-signataires de l'accord de Doha et certains acteurs politiques et de la Société Civile n'ont pas participé au DNIS. Les résolutions du DNIS ont ouvert la seconde phase de transition pour une durée de 24 mois, avec la mise en place d'un Gouvernement d'union nationale, et l'organisation du retour à l'ordre constitutionnel. En ce sens, une Commission nationale chargée de l'organisation du référendum constitutionnel (CONOREC) a été créée le 13 janvier 2023, ainsi que le Cadre National de Concertation Politique (CNCP), le 2 mars 2023, conformément au Cahier des charges de la seconde phase de transition. Ces deux structures ne font pas l'unanimité au sein de la classe politique. Toutefois, le Gouvernement d'union nationale a demeuré ouvert au dialogue afin de rapprocher les positions. Cela a abouti à un accord de principe signé à Kinshasa entre le gouvernement de transition et le parti politique « Les Transformateurs » pour permettre le retour au Tchad de son président, Succès Masra.

Les élections référendaires du 17 décembre 2023 ont confirmé avec 86 % des voix la nouvelle Constitution qui prône « un Etat unitaire et décentralisé ». Le 30 janvier 2024, l'Agence Nationale de Gestion des Elections (ANGE) est mise en place pour faciliter l'élection présidentielle tenue le 6 mai 2024, dont le Conseil constitutionnel déclare le président sortant, Mahamat Idriss Deby Itno, vainqueur le 21 mai 2024. Ainsi s'achève la transition avec l'investiture du président élu le 23 mai 2024, date marquant le début de la 5ème république.

Au niveau régional, le Tchad joue un rôle central dans le maintien de la sécurité, en particulier dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les régions du bassin du Lac Tchad et du Sahel. Il existe des liens intrinsèques et une influence réciproque entre la stabilité

du Tchad et celle de la Libye car les récentes attaques des rebelles sont parties du territoire Libyen. Par ailleurs, la présence sur le territoire Libyen de combattants Tchadiens est une source de préoccupation pour les autorités Libyennes. Le Tchad continue d'apporter une contribution significative aux efforts de lutte contre le terrorisme, en particulier grâce à sa participation à la Force multinationale conjointe (MNJTF) de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT). Le Tchad a été l'un des 20 plus grands contributeurs de personnel en uniforme aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, avec plus de 1.400 soldats et policiers déployés dans trois missions à travers le monde : Mali, République démocratique du Congo et Haïti. Le retrait des forces armées tchadiennes du Mali, concluant une mission de dix ans sous l'égide de la MINUSMA, marque la fin d'une ère dédiée à la stabilisation et à la paix. Leur présence dans les localités stratégiques de Tessalit, Aguelhok et Kidal a été essentielle pour la protection des populations civiles et le soutien aux opérations de la Mission de paix des Nations Unies. Il fait partie de la force conjointe du G5 Sahel pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé et promouvoir la stabilité et le développement dans cette région. Cependant, avant la fin de l'année 2023, les trois pays membres dont le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont annoncé leur retrait du G5 Sahel et de sa force conjointe. Cela a affaibli les efforts du G5 Sahel car en décembre 2023, la Mauritanie et le Tchad, les deux derniers membres ont également annoncé, à leur tour, la dissolution imminente du G5 Sahel et de ses mécanismes. Ceux-ci reflètent le repositionnement géostratégique du Tchad dans les efforts visant à la stabilité régionale.

En dépit des divers programmes de stabilisation régionale et de l'effort conjoint de différents partenaires visant la réponse humanitaire, la consolidation de la paix et le développement durable, la situation du pays demeure fragile. L'année 2024 devrait être une année cruciale au Tchad avec des besoins et attentes élevés en matière de sécurité alimentaire (urgence déjà déclarée par le gouvernement), en matière d'élections pacifiques (présidentielle et législative) et de consolidation de la paix.

Ainsi, la déstabilisation du pays aurait de graves conséquences pour le peuple tchadien et pour le reste de la région. Par conséquent, il est crucial d'adresser non seulement les conflits et les effets visibles, à travers le maintien de la sécurité et de la paix, mais également les causes sous-jacentes en termes de jouissance des droits pour soutenir des efforts de réconciliation nationale et de cohabitation pacifique. D'où la nécessité de renforcer les mesures de prévention des conflits et de cohésion sociale, de maintenir une paix et une sécurité durables et de promouvoir les droits de l'homme dans une approche intégrée à la paix, au développement et à l'humanitaire, ne laissant personne de côté.

En 2024, la mise à jour de l'analyse des conflits réalisé conjointement par le gouvernement et le SNU en vue de la demande de la rééligibilité du Tchad au fonds PBF, a identifié les six types de conflits qui s'observent dans la plupart des régions du Tchad avec des nuances dans leur dynamique de manifestation. Il s'agit de conflits agro-pastoraux, conflits liés aux ressources naturelles, conflits autour des sites mines, conflits liés aux pouvoirs locaux, conflits liés à la cohabitation des communautés, et conflits intergénérationnels ; et leurs causes structurelles sont entre autres la gouvernance, l'accès à la justice, le manque de transparence, la corruption et l'impunité. La plupart de ces conflits sont inter-liés et affectent d'une manière ou d'une autre la situation des jeunes et des femmes. Ces dernières, bien que victimes dans la plupart des cas, l'analyse a également révélé le rôle et la place importants qu'ils jouent dans la prévention et la gestion de ces conflits s'ils s'impliquent suffisamment. De nombreuses allégations de violences et les pesanteurs socioculturels à l'encontre des femmes et des jeunes ont été rapportées ainsi que le manque de confiance intergénérationnelle qui affecte l'épanouissement

des jeunes dans le processus de consolidation de la paix et de développement. Cela se traduit par leur faible implication dans les instances de décision locales et nationales.

*b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / cette zone géographique, y compris les enseignements tirés d'appui apporté dans le passé par le PBF (ou autre)*

En termes d'alignement stratégique, le projet est en phase avec les priorités nationales telles que définies dans le Plan National de Développement (PND) 2024-2028 et veillera à l'accompagnement du Système des Nations Unies et organismes récipiendaires du PBF au programme politique du gouvernement au Tchad conçu pour répondre aux défis cruciaux du pays, est axé notamment à la consolidation de la paix et la réconciliation nationale, ainsi que le renforcement de la sécurité. Ces priorités visent à préserver la stabilité du Tchad et à ouvrir la voie au développement économique et social. Parmi les 12 chantiers de ce programme du gouvernement de la 5<sup>ème</sup> république figurent également la réforme de l'État ; la promotion d'un État solidaire ; la refonte du système éducatif ; la promotion des droits de la femme ; l'accessibilité de l'eau et de l'énergie ; la construction d'infrastructures ; l'industrialisation de l'agriculture et de l'élevage ; la modernisation du système de santé ; la promotion des merveilles culturelles et touristiques.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS 2024-2029) en voie de finalisation, visant à promouvoir une société plus solidaire et inclusive qui valorise chaque citoyen et favorise le bien-être collectif. Cet objectif général se décline en cinq objectifs stratégiques s'appuyant largement sur la vision 2030 du Tchad, la feuille de route révisée du gouvernement d'union nationale, sur l'analyse des dynamiques de conflits réalisée dans le cadre du renouvellement de l'éligibilité du Tchad au PBF, sur les objectifs 1, 6 et 11 de l'agenda 2063. Il s'agit de :

- Renforcer l'état de droit pour rebâtir la confiance des citoyens dans la justice et autres institutions clés ;
- Améliorer l'accès aux services publics essentiels et services sociaux de base par la bonne gouvernance et la promotion du développement inclusif ;
- Réconcilier les Tchadiens par le dialogue inclusif entre les différentes communautés avec la participation des jeunes et des femmes ;
- Promouvoir la prévention et la gestion des conflits à travers des infrastructures de paix aux niveaux nationales et locales, mises en réseau et institutionnalisées à travers leur prise en compte effective dans les politiques gouvernementales.
- Assurer le renforcement continu des capacités techniques et opérationnelles des acteurs étatiques et non étatiques clés pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.

Le projet s'aligne sur les priorités de l'équipe pays des nations unies, telles que définies par les cadres stratégiques suivants :

- L'analyse commune de pays (CCA, décembre 2023) ;
- L'UNSDCF 2024-2026, résultats 3 - Gouvernance, Paix et Sécurité, et précisément son effet 3 - D'ici à fin 2026, les populations, en particulier les groupes les plus vulnérables, jouissent pleinement de l'Etat de droit, de la cohésion sociale et de la paix ;
- Stratégie Régional pour le Bassin du Lac Tchad (RSS) de la CBLT ;

- La Stratégie Intégrée des Nations Unies au Sahel (UNIS 2043).

Le projet contribue aussi à l'Objectif de Développement Durable (ODD 16) : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

*En termes de complémentarité et d'enseignement tiré des financements passés du PBF*, il convient de mentionner que le projet s'inscrit dans le cadre des priorités de financement du fonds PBF visant à renforcer la gouvernance des ressources de consolidation de la paix et du fonctionnement du Secrétariat du PBF dans les pays éligibles, dont le Tchad en vue de renforcer l'impact des investissements du Fonds de consolidation de la paix conformément aux domaines prioritaires identifiés dans la demande d'éligibilité. Il vient donc en complément du projet d'appui au secrétariat PBF au Tchad qui prendra fin au 31 décembre 2024, et assurera la mise en œuvre effective des recommandations issue de l'évaluation du portefeuille PBF. Notamment en termes d'alignement stratégique et action collective, de gestion des connaissances et communication, ainsi que de gestion et suivi. Les recommandations majeurs sont entre autres : (i) Collaborer avec les institutions universitaires et les groupes de réflexion tchadiens pour des stratégies de consolidation de la paix fondées sur la recherche et des approches innovantes de résolution des conflits ; (ii) Continuer à soutenir des programmes d'infrastructures et/ou d'autonomisation socio-économique et des approches multithématiques ; (iii) Renforcer les processus de médiation et de réconciliation au niveau national, transfrontalier et local, avec des approches multi-niveau ; (iv) Continuer à promouvoir la coopération transfrontalière pour adresser les problématiques de paix à l'échelle régionale ; (v) Favoriser la mise en réseaux des Organisations de la Société Civile et assurer leur dialogue continue avec les autorités locales et le Gouvernement ; et (vi) Intensifier la fréquence d'analyses de conflits au niveau portefeuille et les détailler pour aider les partenaires au Tchad à saisir les opportunités / identifier les points d'entrée qui se présentent, les diviseurs et les connecteurs.

Le Tchad a bénéficié d'un financement total de plus de 54,8 millions de dollars pour 22 projets de consolidation de la paix, en plus de deux avant son éligibilité en 2017 jusqu'au 31 décembre 2023. Ces projets visaient à (i) Renforcer les institutions et encourager un dialogue politique significatif et inclusif avec une plus grande inclusion des femmes et des jeunes ; (ii) Réduire les tensions entre le centre et la périphérie du pays ; (iii) Renforcer l'autonomisation des citoyens et promouvoir l'inclusion politique et économique ; et (iv) Atténuer les défis de sécurité transfrontaliers et régionaux notamment avec le Cameroun, le Niger, la RCA et le Nigeria. En plus d'un projet approuvé en 2024 pour répondre à la crise à l'Est liée à l'afflux de réfugiés soudanais, le portefeuille du PBF au Tchad s'élève à 29,9 millions de dollars pour onze projets en cours de mise en œuvre. (voir la carte ci-dessous).

L'appui du PBF au Tchad a largement contribué à l'engagement inclusif du gouvernement, de l'équipe de pays des Nations Unies, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile et des divers acteurs locaux dans la consolidation de la paix et la stabilisation régionale. Le renforcement des capacités des acteurs communautaires, à savoir les leaders religieux, les chefs coutumiers, les unions de femmes et de jeunes et en particulier les comités de veille et les acteurs de la sécurité, a amélioré la confiance et la collaboration entre eux, ce qui a réduit considérablement les tensions communautaires dans les zones d'intervention tout en renforçant les mécanismes locaux de prévention de conflits et la cohésion sociale.

Le portefeuille actuel permet aux agences des Nations Unies et aux organisations de la société civile d'appuyer les efforts déployés par le gouvernement pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité grâce à des initiatives novatrices de consolidation de la paix et à des réponses programmatiques intégrées rassemblant les acteurs de la consolidation de la paix, du développement et de l'aide humanitaire dans les régions éloignées du pays et des zones transfrontalières, et en étroite collaboration avec les bureaux régionaux dont l'UNOWAS et l'UNOCA. Considérant les besoins et les causes structurelles des conflits et de l'exclusion au Tchad, l'engagement du PBF comble une lacune critique pleinement conforme aux besoins prioritaires du pays et au Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel et au « Plan d'investissement prioritaire » du G-5, qui mettent l'accent sur la nécessité d'approches intégrées et régionales qui traitent des problèmes structurels rendant la région vulnérable aux conflits.

Le PBF promeut des approches inclusives pour renforcer la résilience au changement climatique et une meilleure gestion de la transhumance et des conflits liés aux ressources naturelles, l'appui aux efforts de transition politique apaisée et aux initiatives visant la cohésion sociale et réconciliation nationale ; le renforcement de la gouvernance locale dans le contexte d'une migration accrue ; ainsi que l'autonomisation des femmes et des jeunes pour renforcer leur participation aux processus de prise de décision. Il promeut également une plus grande cohérence du lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix en soutenant les priorités nationales de prévention et de gestion des conflits et son engagement avec les institutions financières internationales (BM, BAD etc.) sur les analyses et les opérations.

En 2022 et 2023 en termes de positionnement stratégique, le PBF a soutenu des projets exécutés conjointement par l'équipe pays des Nations Unies, le Gouvernement Tchadien et les organisations de la société civile pour renforcer le processus de transition et accompagner les efforts du gouvernement dans l'organisation du DNIS et poursuivre la transition après le DNIS et la mise en œuvre de ses recommandations relatives aux réformes institutionnelles, à la bonne gouvernance, au respect des droits de l'homme et à la protection des défenseurs des droits de l'homme. Le portefeuille a également soutenu la création de l'Observatoire pour la promotion de l'égalité et de l'équité du genre (OPEG) et son secrétariat exécutif est désormais opérationnel. Il a également apporté un soutien substantiel aux différentes commissions, notamment la commission nationale DDR, la commission nationale paix et réconciliation, ainsi que la commission nationale des droits de l'homme.

Pour faciliter la coordination stratégique, le suivi, l'évaluation et la communication des projets financés par le PBF au Tchad, un Secrétariat PBF a été mis en place en 2019 au bureau du Coordonnateur résident. Le Secrétariat soutient l'équipe pays du Système des Nations Unies dans l'organisation des comités techniques des projets individuels pour renforcer l'implication de toutes les parties prenantes, notamment le gouvernement et les acteurs de la société civile. Il coordonne également tous les organismes bénéficiaires et accompagne la mise en œuvre dans une approche bien coordonnée respectant les directives des projets PBF.

Le 4 avril 2023, il a été signé un arrêté No 3789/PT/PM/MPEPI/2023 portant la mise en place d'un Comité de Pilotage (CoPil) des projets de consolidation de la paix au Tchad. Placée sous l'autorité du Premier Ministre, cette instance est co-présidée par le ministre du plan et le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies. Le Comité de Pilotage est un organe de gouvernance des projets PBF chargé de fournir une orientation stratégique dans la définition et la mise en œuvre des projets, assurant également une coordination qui permet des synergies avec d'autres actions du gouvernement et des partenaires. C'est un organe décisionnel en matière de cohérence et d'assurance qualité dans la mise en œuvre du portefeuille PBF ainsi que l'approbation des nouvelles initiatives financées par le PBF. Le Secrétariat PBF soutient le Comité de Pilotage dans son rôle d'orientation stratégique, de même que les agences



## **II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)**

- a) *Une brève description du contenu du projet – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section I (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).*

Ce projet a pour objet, d'une part, de maintenir le fonctionnement du Secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix au Tchad afin d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des projets, ainsi que la communication et la visibilité de l'impact des programmes de consolidation de la paix au Tchad ; d'autre part, renforcer le cadre de coordination stratégique du portefeuille PBF à travers le bon fonctionnement de l'architecture de paix au Tchad, notamment le comité de pilotage des projets de consolidation de la paix afin de jouer efficacement son rôle d'orientation stratégique et de prise de décision sur les questions de consolidation de la paix au Tchad. Ceux-ci dans le but de renforcer la cohérence des initiatives PBF, la synergie avec d'autres projets pour un programme de consolidation de la paix et l'intégration des questions d'égalité des sexes et des besoins spécifiques des jeunes, répondant aux défis identifiés et aux besoins prioritaires du Tchad en matière de consolidation de la paix.

Ce projet permettra à l'équipe du secrétariat PBF de coordonner et de suivre la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation du portefeuille en vue de renforcer l'alignement avec les stratégies de consolidation de la paix des Nations Unies et nationales, et encourager l'action collective parmi les acteurs locaux et internationaux envers la consolidation de la paix ; d'améliorer le partage des connaissances, les stratégies de communication, et la visibilité des actions du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) pour construire un réseau de consolidation de la paix plus cohérent ; et de poursuivre l'appui envers les partenaires actuels du PBF, sur base d'une stratégie moyen terme/long terme, établir des cadres de suivi complets pour suivre les impacts tant au niveau du projet qu'au niveau du portefeuille.

Il soutiendra l'équipe du secrétariat du PBF afin d'apporter un appui technique aux entités bénéficiaires afin de maximiser l'impact des investissements PBF au Tchad et renforcera l'effet catalyseur des projets de consolidation de la paix en mobilisant davantage d'autres partenaires techniques et financières (PTF), étatiques et non étatiques susceptibles de contribuer aux priorités non couvertes par le PBF ou de pérenniser des acquis.

Globalement, ce projet permettra au secrétariat du PBF de remplir pleinement son rôle de: (i) soutenir le Comité de Pilotage dans son rôle de supervision stratégique et contrôle-qualité à travers la coordination et l'alerte précoce sur tout type de problème ; (ii) servir d'interface entre les entités de prise de décision (comité de pilotage, PBSO, bailleurs) et les bénéficiaires (NU et non-NU); (iii) fournir une assurance-qualité de tous les travaux liés au soutien du PBF ; (iv) s'assurer que les questions du genre, jeunesse, climat et de la sensibilité aux conflits soient intégrées dans les interventions du PBF ; et (v) faciliter la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF tout en veillant à la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation du portefeuille

Dans cette perspective, le Secrétariat va également assurer la liaison et le partenariat avec des institutions clés/plateformes principales de dialogue pour la réussite des résultats stratégiques de l'engagement du PBF dans le pays, Coordonner avec l'agent de liaison UN-WB pour

renforcer le partenariat stratégique avec les Institutions financiers (BM, BAD, etc. : les mécanismes de l'UNSDCF, le Groupe de Coordination des Partenaires Techniques et Financiers ; et toute autre entité travaillant sur des sujets liés au PBF et au partenariat stratégique de l'ONU avec les institutions financières (BM, BAD, etc.) notamment le partenariat ONU-BM qui a abouti au recrutement d'un agent de liaison qui facilitera les initiatives conjointes et les différents volets du partenariat ONU-BM. Le Secrétariat PBF joue un rôle très important dans la préparation des projets PBF notamment en facilitant l'identification des agences et des partenaires de mise en œuvre, ainsi que l'identification des interventions clés du projet et sa rédaction. Il est également impliqué dans le processus d'approbation en veillant au respect des directives et des critères d'examen des projets PBF et en engageant des discussions régulières avec l'équipe PBSO pour mobiliser davantage des investissements PBF. Le Secrétariat accompagnera les organismes bénéficiaires du fonds dans le processus de mise en œuvre, S&E et assurera notamment la synergie des interventions sur le terrain et contribuera aux côtés de l'équipe RCO Tchad à la mobilisation de partenaires potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix. En termes de communication, le Secrétariat assure la visibilité du fonds et des programmes de consolidation de la paix, le partage d'informations à tous les niveaux tout en accompagnant également les agences bénéficiaires afin de produire des rapports de bonne qualité respectant les délais requis par PBSO.

Le Secrétariat collaborera avec l'équipe de consolidation de la paix du bureau du coordonnateur résident pour mettre à jour régulièrement une cartographie des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ainsi que des praticiens de la consolidation de la paix avec une attention particulière pour les organisations de la société civile (OSC), des activités de consolidation de la paix et de l'identification des besoins de financement afin d'identifier les nouveaux projets prioritaires. Dans cet esprit, il est en charge des relations avec les PTF afin d'établir les synergies des projets et d'assurer la cohérence des programmes de consolidation de la paix, y inclut la Banque Mondiale, ainsi que la mobilisation de fonds additionnels pour les projets de consolidation de la paix (effets catalytiques du PBF) en coordination avec l'Equipe Pays des Nations Unies, afin de répondre aux différents défis de consolidation de la paix identifiés dans les priorités nationales.

- b) *Cadre des résultats du projet, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.*

Le projet se propose d'atteindre les résultats ci-après :

**Résultat 1 : La coordination, le suivi et évaluation, le rapportage et la communication des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF tout en prenant compte des questions de l'égalité des sexes et des besoins spécifiques des jeunes.**

*Produit 1.1. : Le Secrétariat du PBF est opérationnel et veille à ce que les questions de genre et les besoins spécifiques des jeunes soient pris en compte dans l'ensemble du portefeuille, conformément aux notes d'orientation du projet PBF.*

**Activité 1.1.1.** Prendre en charge du personnel du secrétariat et de son fonctionnement : Coordinateur, Responsable de suivi-évaluation, Admin-fin, chauffeurs et Chargé de communication autour du PBF ;

**Activité 1.1.2.** Renforcer les capacités du personnel du Secrétariat en termes de formation liées à la consolidation de la paix et formation technique dans le cadre professionnel (ex : quelques logiciels utiles pour le travail du secrétariat PBF)

**Activité 1.1.3.** Renforcer les capacités du personnel du Secrétariat et des partenaires du PBF au Tchad dans la promotion de l'équité et de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des approches sensibles aux besoins spécifiques des jeunes.

**Produit 1.2. :** *Le portefeuille PBF au Tchad est coordonné de manière cohérente et efficace et a facilité ainsi l'atteinte des résultats stratégiques des interventions financées par le PBF.*

**Activité 1.2.1.** Coordonner les initiatives PBF et l'appui stratégique pour le développement de projets de qualité en matière de consolidation de la paix, à soumettre au financement PBF et aux autres PTF en étroite collaboration entre le SNU, le Gouvernement et la Société Civile, et conformément aux priorités nationales de consolidation de la paix.

**Activité 1.2.2.** Renforcer les mécanismes de coordination et de communication et un dispositif de synergie/cohérence entre les projets PBF et les partenaires clés pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et d'autres interventions ou programmes de consolidation de la paix dans le pays et dans la région du Sahel.

- Organiser des réunions de coordination semestrielles de suivi du portefeuille de projets-PBF et des rencontres régulières en bilatérale des projets individuels 'One-to-one'
- Coacher régulièrement les agences lead et affiliées ou OSC affiliées sur leur rôle et les mécanismes de coordination et du suivi, avec une approche sensible au genre
- Participer activement aux rencontres et opportunités d'analyse conjointe avec DPPA/UNOCA pour anticiper les opportunités et les risques et réviser les scénarios et priorités tout en assurant l'alignement du portefeuille avec les analyses UNOCA/DPPA et les stratégies intégrées de soutien de la paix au Tchad.
- Organiser les retraites annuelles du portefeuille de projets-PBF avec tous les points focaux au niveau des agences, des OSC et des ministères sectoriels pour discuter des réalisations, des défis et des priorités pour l'année suivante, avec une approche sensible au genre.
- Identifier et créer une synergie d'action des initiatives de consolidation de la paix au niveau national pour renforcer l'alignement avec les priorités nationales, la durabilité des résultats et l'impact des investissements de consolidation de la paix.

**Activité 1.2.3.** Accompagner l'exercice d'élaboration des requêtes de rééligibilité dans le pays, des demandes de versement (FTR), des évaluations, ainsi que d'autres documents stratégiques nécessitant l'expertise et soutien de l'équipe du secrétariat PBF en lien avec la consolidation de la paix.

**Activité 1.2.4.** Fournir un appui technique aux agences et entités récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet, conformément au cadre stratégique des résultats de consolidation de la paix et les données recueillies pendant les visites de terrain, avec une approche sensible au genre.

**Activité 1.2.5.** Renforcer les capacités des organismes récipiendaires et des partenaires en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix, gestion axée sur les résultats, suivi-évaluation / et programmation sensible au genre, à l'âge, au climat et aux droits humains, afin de mettre en place une approche cohérente et intégrée prenant en compte tous ces aspects.

**Activités 1.2.6.** Organiser la formation sur la sensibilité au conflit des initiatives PBF pour les partenaires du fonds en collaboration avec UNSSC et appuyer le processus d'élaboration des projets en facilitant les consultations au niveau locale afin de prendre en compte les priorités des communautés.

**Produit 1.3 :** *Le suivi et évaluation du portefeuille et la communication sur le fonds de consolidation de la paix (PBF) sont assurés de manière coordonnée et efficace.*

**Activité 1.3.1.** Mettre en œuvre le plan stratégique de suivi-évaluation du portefeuille et veiller à son appropriation par les organismes récipiendaires du PBF pour harmoniser les indicateurs de consolidation de la paix :

- Fournir un soutien technique efficace dans l'élaboration des plans de travail conjoint (PTA) des projets PBF ;
- Mettre à jour la matrice et les outils de suivi et d'évaluation adaptés au contexte et sensible au genre et à l'âge ;
- Assurer la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation pour les projets du PBF (y compris les projets transfrontaliers et les projets de l'initiative pour la promotion du genre et des jeunes), qui permettra la mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets ; et la formulation de résultats commun et indicateurs au niveau macro sur la base desquels les résultats des projets seront mesurés, sur la base des priorités identifiées dans la demande d'éligibilité ;
- Coordonner et suivre la mise en action des recommandations de l'évaluation du portefeuille, et de l'évaluation finale des projets PBF
- Engager des échanger réguliers avec les organismes récipiendaires du PBF, leurs partenaires d'exécution, et les partenaires gouvernementaux pour renforcer les synergies d'action du programme de consolidation de la paix au Tchad et d'éviter les duplications entre les projets PBF, et les autres projets de consolidation de la paix dans le pays ;
- Développer un manuel/système de suivi/évaluation axé sur les résultats incluant les outils et mécanismes nécessaires pour la collecte des données, le rapportage et la communication sur les résultats du portefeuille PBF ;
- Veiller à la qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets (narratifs et financiers), en lien avec les indicateurs établis dans le cadre de résultats et les données recueillies pendant les visites de terrain ;
- Effectuer des missions régulières sur le terrain, y inclus conjointement avec la partie nationale, pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission à partager avec le RCO, gouvernement et PBSO ;
- Etablir un lien entre les parties prenantes de projets et le Comité de Pilotage à travers les mécanismes de suivi communautaire et garantir que les voix des bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités communes.

**Activité 1.3.2.** Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendants des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence de l'évaluation), et établir un cadre de référence des indicateurs PBF en lien avec l'éligibilité et leur baseline

**Activité 1.3.3.** Coordonner avec les responsables des projets pour tenir régulièrement des réunions des Comités Techniques entre les agences onusiennes/organismes de mise en œuvre, le Gouvernement, les partenaires d'exécution des projets PBF, et pour organiser des missions conjointes

**Activité 1.3.4.** Renforcer la documentation et la communication sur l'impact des investissements PBF et la visibilité des programmes de consolidation de la paix au Tchad :

- Diffuser trimestriellement des bulletins d'informations sur les initiatives du PBF,
- Organiser des campagnes sur les réseaux sociaux pour la sensibilisation du public et la visibilité des actions et de l'impact du PBF,
- Réaliser des films documentaires sur la contribution du fond au processus de consolidation de la paix au Tchad,
- Produire des supports de visibilité du PBF et médiatiser les événements réalisés dans le cadre des initiatives PBF pour attirer l'attention du grand public.
- Documenter, analyser et disséminer des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets PBF (par le biais d'ateliers d'échange, table-ronde, mini-retraite, et d'autres plateformes adéquates y compris des réseaux sociaux du PBF Tchad et ceux de l'ONU en général)
- Veiller à la prise en compte des éléments de visibilité, d'apprentissage et de mesures d'impact dans les documents contractuels produits par les agences (rapports, études etc.) ;
- Assurer une veille médiatique avec le media et différents blogueurs du Tchad autour de la consolidation de la paix, et réaliser des activités promotionnelles visant à positionner le PBF comme un leader dans le domaine de la consolidation de la paix
- Assurer la diffusion et veiller à l'utilisation des connaissances et bonnes pratiques pour les prochaines programmations de consolidation de la paix.

**Activité 1.3.5.** Organiser des campagnes de sport/art/culture pour la paix à l'occasion de la Journée Internationale de la Paix avec les partenaires du Fonds et le programme VNU

**Activité 1.3.6.** Mettre en place et rendre fonctionnel une communauté de Pratiques de Consolidation de la Paix (COP-CdP) Tchad composé de RUNO et NUNO bénéficiaire du PBF et les ONG nationales et locales, les points-focaux ministère, les chercheurs universitaires et quelques PTF.

**Résultat 2 : Les mécanismes de gouvernance du PBF (COFIL et RCO) au Tchad sont appuyés dans leur rôle d'orientation stratégique en matière de consolidation de la paix et d'endossement des projets PBF et de suivi et évaluation du portefeuille PBF.**

*Produit 2.1 : Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi & évaluation des projets du PBF.*

**Activité 2.1.1.** Organiser des réunions régulières du Comité de Pilotage pour renforcer son rôle stratégique et son engagement dans la coordination et suivi des initiatives et questions de consolidation de la paix.

**Activité 2.1.2.** Faciliter l'organisation de missions conjointes (une fois l'année) des membres du Comité de Pilotage pour évaluer la mise en œuvre du portefeuille PBF et fournir des orientations stratégiques afin de maximiser l'impact des projets PBF dans la communauté tchadienne.

**Activité 2.1.3.** Identifier de manière proactive les enjeux et défis ainsi que les besoins prioritaires de consolidation de la paix nécessiterait l'investissement du PBF et des autres PTF, et proposer des solutions stratégiques adéquates aux membres du CoPil et à l'équipe pays des nations unies.

**Activité 2.1.4.** Fournir un appui-conseil au management des Nations Unies, au Comité de Pilotage, PBSO et PBC sur des questions relatives à la consolidation de la paix et s'assurer que les projets financés par le PBF intègrent les bonnes pratiques sur ces questions.

**Activité 2.1.5.** Coordonner le processus consultatif d'élaboration du rapport stratégique annuel PBF et le soumettre au Comité de Pilotage et, subséquentement au Bureau d'appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) à New York, dans les délais.

***Produit 2.2 :** Le plaidoyer et le partenariat/réseautage sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF ainsi que la mobilisation des ressources pour la pérennisation des programmes de consolidation de la paix.*

**Activité 2.2.1.** Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapports à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein des UN et du Gouvernement en lien avec les activités de consolidation de la paix ;

**Activité 2.2.2.** Mettre en place et exécuter une stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes du PBF en coordination avec le SNU, et agent de liaison ONU-BM (Assurer les effets catalytiques des projets PBF). Cela implique les rencontres en bilatérale avec les PTF et les agences UN avec un brief régulier portant des message clés de consolidation de la paix et l'impact des investissements PBF ; organisation des événements comme la table ronde autour d'un thématique précis visant la mobilisation des ressources ;

**Activité 2.2.3.** Organiser les rencontres d'échanges réguliers avec les Institutions Financières Internationales au niveau technique dans le but de familiariser celles-ci avec le portefeuille PBF, de partager les leçons apprises et expériences de programmation dans la consolidation de la paix, notamment à travers des « deep dives » thématiques qui identifient des opportunités de mise à échelle et complémentarités d'action.

**Activité 2.2.4.** Mettre à jour annuellement la cartographie des acteurs (Nations Unies, Gouvernement, OSC, PTF) intervenant dans le domaine de la consolidation de la paix, y compris des organisations de femmes, jeunesse et des institutions académiques ;

**Activité 2.2.5.** Aider dans la mise à jour annuelle de l'analyse de conflits sensibles au genre et à l'âge en étroite collaboration avec l'équipe de l'RCO, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF pour identifier les besoins et opportunités programmatiques pour les projets du PBF en lien avec le nexus Humanitaire Développement et Paix et faciliter la mise à échelle des investissements du PBF ;

**Activité 2.2.6.** S'assurer de la mise en synergie entre les projets en cours d'élaboration et ceux en cours d'exécution, non seulement sous financement PBF mais aussi financés par d'autres PTF dans le domaine de consolidation de la paix ;

### ***Ciblage du projet***

Le projet d'appui au Secrétariat du PBF sera exécuté à l'échelon national. Le Secrétariat sera basé à Ndjamena au bureau du Coordonnateur Résident (BCR) et géré administrativement par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)

Le projet se propose d'appuyer les cibles et bénéficiaires suivants :

- Le Comité de Pilotage : le comité sera soutenu dans son rôle de supervision et d'orientation stratégique des projets ;
- Les RUNO et NUNO récipiendaires : elles seront appuyées dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets, dans l'élaboration des nouvelles initiatives PBF et mobilisation des nouveaux financements, ainsi qu'en matière de communication et de documentation des leçons apprises et des bonnes pratiques ;
- Le PBSO, RCO, l'UNCT, PTFs/IFIs : Ils seront tenus informés de manière régulière sur les progrès, les obstacles et les opportunités dans la mise en œuvre du plan prioritaire et du portefeuille PBF pour jouer leur rôle d'orientation des investissements de consolidation de la paix conformément aux besoins afin de maximiser leur impact dans le processus de paix et d'une cohérence et complémentarité du portefeuille avec d'autres interventions de consolidation de la paix non-PBF ;
- Les partenaires nationaux [tous les ministères sectoriels impliqués dans les projets de consolidation de la paix, ONG (nationales et locales) et médias praticiens de la consolidation de la paix] : ils bénéficieront d'actions de renforcement de leurs capacités dans le domaine de l'approche sensible au conflit, de la prise en compte de la dimension genre et jeunes et du suivi-évaluation. Ensuite, le projet les appuiera dans leurs rôles et selon leur mandat en matière de consolidation de la paix.

c) *Fournir une **théorie du changement pour le projet** – c'est-à-dire comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez quelles interventions sont particulièrement risquées.*

*(Note : Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)*

L'approche programmatique pour apporter les changements attendus dans ce projet est d'appuyer le Secrétariat du PBF et le CoPil afin qu'ils puissent remplir efficacement leur rôle et leurs fonctions. Avec un Secrétariat PBF en place, les agences et organisations bénéficiaires (RUNO / NUNO) auront accès à un soutien rapproché pour la conception et la mise en œuvre de projets qui couvrent les besoins prioritaires de la consolidation de la paix. Par ailleurs, au Tchad, il y a une multiplicité d'acteurs et de praticiens de la consolidation de la paix sur un terrain très complexe dans un contexte difficile. La mise en place d'un Secrétariat PBF nécessite une coordination effective et une bonne communication entre les acteurs pour maximiser les synergies.

Le projet repose sur l'hypothèse centrale : **Si** la situation et la volonté politique au Tchad restent favorable à l'avancement de l'agenda de consolidation de la paix et **si** l'approche du projet est flexible, pertinente au contexte politique et sécuritaire, et sensible au genre ;

**Si** le Secrétariat du PBF fournit un appui de qualité à la conception, à la mise en œuvre des projets du PBF au Tchad, à un suivi-évaluation et assure une participation, une coordination ainsi qu'une communication efficace entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les Partenaires Technique et Financiers (PTF) ;

**Si** les mécanismes de gouvernance du PBF au Tchad sont soutenus efficacement dans leur rôle d'orientation stratégique en matière de consolidation de la paix, d'appui à la supervision des portefeuilles, de mise à l'échelle et de pérennisation des approches de consolidation de la paix;

**Si** les questions de l'égalité du genre et de l'autonomisation des femmes et que les besoins spécifiques des jeunes sont pris en compte dans les projets de consolidation de la paix ;

**Alors** le portefeuille PBF au Tchad aura un impact positif et durable en matière de consolidation de la paix, d'avancement de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, de participation des jeunes, et des effets catalytiques plus conséquents avec le Gouvernement et les PTF.

**Parce que** l'équipe du secrétariat PBF est opérationnelle et les capacités des différents acteurs impliqués dans des projets PBF seront renforcées et le bon fonctionnement du COPIL sera assuré pour maximiser les efforts de coordination des agences et OSC bénéficiaires du fonds et pour soutenir les efforts de suivi et de communication ainsi que le partenariat entre toutes les parties prenantes et praticiens de la consolidation de la paix.

*d) **Stratégie de mise en œuvre du projet** – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.*

Le PNUD est l'agence exécutante de ce projet à travers la prise en charge du fonctionnement du Secrétariat du PBF basé au Bureau de la Coordinatrice Résidente. Il assurera, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat conformément aux procédures opérationnelles standard (SOP) pour les projets du secrétariat PBF administrés par le PNUD. La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences récipiendaires dans l'exécution, le suivi/évaluation, la communication et rapportage des projets. Le projet bénéficiera également de l'appui technique du PBSO en matière d'appui conseil, de mise en relation avec d'autres partenaires. Des rapports réguliers seront fournis et soumis au PBSO conformément aux directives des projets PBF.

Le Secrétariat soutiendra les agences d'exécution dans la mise en œuvre, la communication/visibilité, le rapportage et le suivi/évaluation, des projets, y compris leur évaluation finale. Il s'assurera que la dimension genre et jeunesse soient prise dument en compte tout au long du cycle de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets.

Au-delà des activités régulières de suivi, une évaluation globale du portefeuille du PBF au Tchad pourra être conduite, afin d'en mesurer l'impact sur les bénéficiaires et l'évolution des perceptions et compréhension au sujet de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique dans les zones d'intervention.

Le présent projet sera placé sous la supervision du bureau du coordonnateur résident à travers le chef de bureau et le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Tchad. La mise en œuvre au quotidien du projet sera sous la responsabilité du Secrétariat à travers le coordonnateur avec l'appui stratégique du PBSO. Les points focaux des agences et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux réunions trimestrielles de coordination et aux différentes activités retenues. Le Secrétariat apportera un appui technique à la planification de l'évaluation finale des projets. Il définira de concert avec les agences de mise en œuvre la méthodologie et les mécanismes de suivi et coordonnera la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des indicateurs des nouveaux projets approuvés. Il appuiera la production des rapports semestriels et annuels des projets en cours d'exécution, ainsi que des rapports finaux. Un rapport stratégique annuel sera élaboré à la fin de l'année conformément aux lignes directrices du PBF.

### **III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)**

- a) ***Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre*** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

Conformément aux procédures opérationnelles standard (SOP) pour les projets du Secrétariat du PBF indiquées ci-dessus, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a été identifié pour gérer les fonds d'appui au Secrétariat du PBF au Tchad à compter du 1er janvier 2025. Cela découle de son expérience dans la gestion des secrétariat PBF dans la quasi-totalité des pays éligibles au fonds, et a son expertise dans la mise en œuvre et gestions des projets de consolidation de la paix au Tchad.

Depuis la création du secrétariat du PBF en 2019 au Tchad à travers les projets conjoints, le PNUD a été l'un des plus grands bénéficiaires du Fonds PBF et a donné des preuves de succès dans la gestion des projets de consolidation de la paix, ce qui milite en faveur de son choix d'assurer l'administration et le fonctionnement du secrétariat PBF après cinq années de sa gestion par le PAM. L'expertise du PNUD, ses capacités (ressources humaines et financières) ainsi que l'existence de ces procédures opérationnelles standard (POS) du PNUD pour les projets du secrétariat du PBF constituent la base du transfert de gestion du secrétariat du PBF à travers ce nouveau projet pour ce nouveau chapitre d'éligibilité.

- b) ***Gestion du projet et coordination*** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez ***l'annexe C*** : liste de vérification pour le lancement du projet.

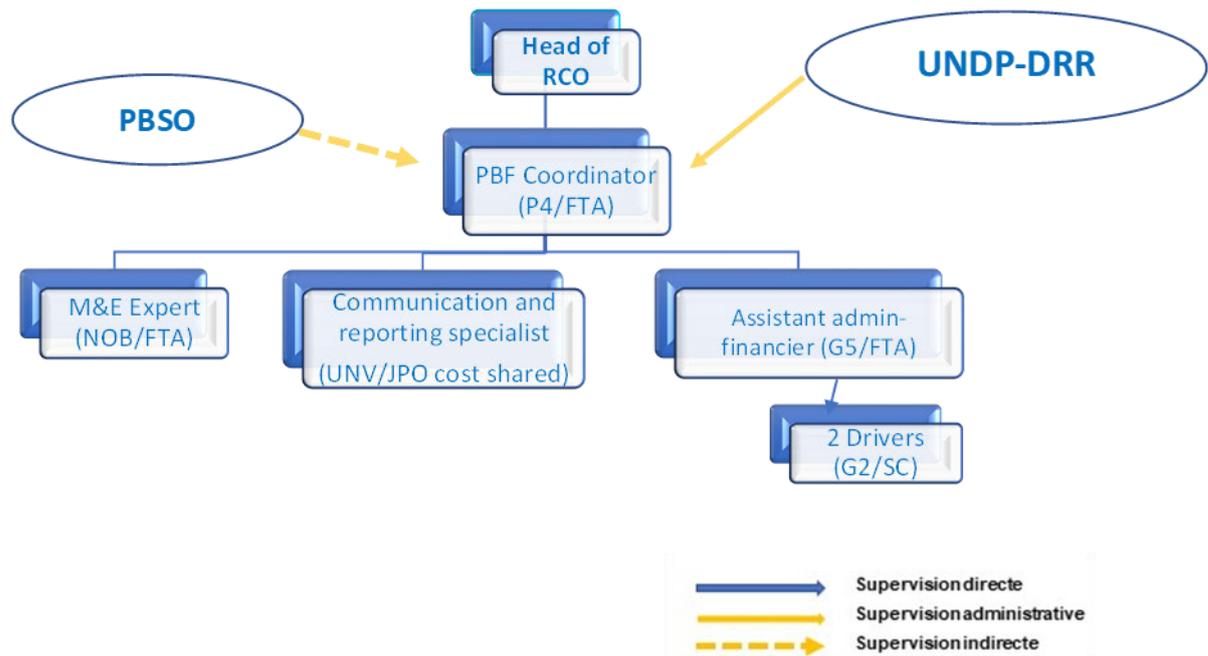
Le Secrétariat soutiendra le Comité de Pilotage dans sa mission. Dans cet optique, il assurera le suivi des projets, la planification des activités d'évaluation, le contrôle de qualité, ainsi que la consolidation et la soumission régulière des rapports au Comité de pilotage. Il contribuera, également, à renforcer la visibilité des interventions du PBF dans le pays.

L'équipe du Secrétariat PBF sera composée de :

1. Une Coordinatrice principale (P4) – en place ;
2. Un responsable du suivi et de l'évaluation (NOB) – en place ;

3. Un Spécialiste en communication (VNU national) –à recruter
4. Une Assistante adm/financier (G5) – en place ;
5. Deux chauffeurs (G2/SC2) – en place.

### Organigramme du Secrétariat PBF au Tchad



La supervision générale du secrétariat PBF sera assurée par le (la) coordonnateur (trice) du secrétariat, qui travaille sous la supervision directe du Chef de Bureau du Coordonnateur résident et du Coordonnateur Résident (RC) du Système des Nations Unies (SNU), à qui elle rapportera sur toutes les tâches qui relèvent du Secrétariat. Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec le Comité de Pilotage et l'équipe de consolidation de la paix au bureau du coordonnateur résident (RCO-PDAs).

Le/la coordonnateur/trice du secrétariat aura une ligne de supervision indirecte avec le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. PBSO prendra part aux côtés du RCO et de l'agence de mise en œuvre du secrétariat au processus de recrutement et d'évaluation de performance du personnel professionnel du secrétariat.

Dans le cadre administratif et surtout pour pouvoir réaliser les tâches conformément au système du PNUD, le/la coordonnateur/trice est placé sous la supervision du Représentant Résident Adjoint du PNUD pour faciliter le processus d'approbation des dossiers du secrétariat dans le système.

c) *Gestion des risques* – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)		Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
	Probabilité	Impact	
Retour à l'instabilité politique, institutionnelle et sociale, y inclus du au contexte d'instabilité des pays voisins	Faible	Élevé	Les analyses régulières produites par le PDA sont partagées avec le senior leadership des Nations Unies et discutées avec UNCT et DPPA pour prévenir les situations de crise, conflit ou autre forme d'instabilité.
Insuffisance de financement du PBF et faible capacité de mise à échelle et effets catalytiques au niveau nationale et locale	Moyenne	Moyen	Le partenariat stratégique de l'ONU avec les IFI. L'exemple le partenariat ONU-BM qui a aboutir à la mise en place d'un officier de liaison qui jouera un grand rôle dans le renforcement de la collaboration, de la synergie d'action dans le cadre stratégique et programmatique.
Faible inclusivité institutionnelle et politique qui augmente les griefs sociétales	Faible	Moyen	L'appui-conseil stratégique et technique fourni par le RC, le PDA, PBF et les experts au niveau des PTF renforcent les capacités d'opérationnalisation de l'accompagnement du senior leadership aux acteurs politiques tchadiens
Faible coordination des interventions de consolidation de la paix au Tchad	Faible	Moyen	Le fonctionnement efficace du Comité de Pilotage des Projets de Consolidation de la Paix (COPIL-PBF) lui permettra de jouer pleinement son rôle stratégique de coordination des initiatives de consolidation de la paix
Faible promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes	Faible	Moyen	Plaidoyer pour le respect des engagements politiques en vigueur et des notes d'orientation de PBF/PBSO
Intensification des conflits entre réfugiés et communautés hôtes dans la zone d'accueil des réfugiés	Faible	Moyen	Privilégier les actions et stratégies de consolidation de la paix de toutes les parties prenantes, renforcer les mécanismes communautaires inclusif de prévention et de résolution des conflits, ainsi que l'approche nexus HDP
Inaccessibilité de certains zones et groupes cibles à cause des aléas climatiques	Elevée	Moyen	Une analyse climatique systématique dans les programmes de paix et de sécurité soutenus par le PBF - L'évaluation des impacts climatiques sur les conflits locaux, et l'élaboration de solutions axées sur la résilience, comme la gestion durable des ressources naturelles et le soutien à des moyens de subsistance alternatifs,) en tenant compte des réalités environnementales et socio-économiques spécifiques à chaque région

Manque d'information sur la mise en œuvre par a partie gouvernementale et les agences récipiendaires	Faible	Moyen	Le Secrétariat collaborera avec les agences et autres acteurs pour un meilleur partage de l'information.
Retard dans la mise en œuvre des projets	Moyenne	Faible	Suivi rapproché à travers « one-to-one meeting » et réunion semestrielles de coordination pour échanger avec tous récipiendaires et analyser le taux d'exécution
Appropriation insuffisante des projets par les partenaires nationaux	Faible	Moyen	Implication des partenaires à l'identification des idées de projets, au sein du comité de pilotage et des comités techniques, ainsi que des missions conjointes régulières pour chaque projet
Difficulté pour les agences à mener une supervision et une coordination conjointe des projets sur le terrain	Moyenne	Moyen	Planification des missions conjointes dans les PTA et suivi régulier de son exécution à travers des réunions trimestrielle de coordination, et « one-to-one meeting »
Difficultés à réunir le Comité de Pilotage selon le calendrier prévu	Moyenne	Faible	Collaborer étroitement avec le secrétariat général du ministère assurant le secrétariat du COPIL pour programmer la réunion du CoPil; Mettre en place et opérationnaliser le cadre de coordination technique conjoint qui facilitera l'organisation des activités du CoPil

*d) **Suivie / évaluation** –Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation.*

Le suivi et l'évaluation de l'atteinte des résultats de ce projet seront assurés par le secrétariat en collaboration avec le PNUD et le bureau du coordonnateur résident sur la base du Cadre de résultats et du plan de travail.

Le Secrétariat PBF assurera la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation pour les projets du PBF (y compris les projets transfrontaliers et les projets de l'initiative pour la promotion du genre et des jeunes), qui permettra la mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets ; et la formulation de résultats commun et indicateurs au niveau macro sur la base desquels les résultats des projets seront mesurés, sur la base des priorités identifiées dans la demande d'éligibilité. La matrice de suivi des recommandations d'évaluation du portefeuille sera également utilisée par ce projet du Secrétariat comme outil de suivi et d'évaluation du portefeuille pour améliorer l'impact des projets de consolidation de la paix.

Le Secrétariat sera responsable de l'assurance qualité des rapports annuels et semestriels des agences des Nations Unies récipiendaires des Fonds PBF et prépare un rapport stratégique annuel de consolidation de la paix qui sera soumis à l'endossement du comité de Pilotage.

Le Secrétariat travaillera avec les agences/OSC pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et leur apporter au besoin un appui technique en suivi et évaluation. Sur la base de

l'analyse des données du terrain, il informera le Comité de Pilotage et l'équipe pays (UNCT) sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. Le suivi du projet et l'évaluation de l'atteinte des résultats escomptés seront assurés par le Comité de Pilotage sur la base du Cadre de résultats et du plan prioritaire de la stratégie nationale de la cohésion sociale.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche dès le début du projet.

Le projet veillera à l'appropriation des réalisations du projet par le CoPil et les autres partenaires nationaux (gouvernement et l'équipe pays) afin d'assurer la pérennité des acquis des interventions PBF au Tchad. Ceci sera assuré à travers la pleine implication des partenaires dans la formulation, la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des projets PBF. De même, les partenaires seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des leçons apprises. La communication autour des réalisations des projets pourrait, également, aider à la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer la continuation des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le secrétariat plaidera également pour la prise en compte de l'approche de consolidation de la paix dans les différents programmes des agences pour rentabiliser et pérenniser les acquis de différentes initiatives PBF.

Le secrétariat du PBF au Tchad se coordonnera deux l'année avec les PTF et les IFI en partageant régulièrement une mise à jour du portefeuille : zone d'intervention, acteurs et domaine d'intervention pour travailler en synergie avec les initiatives travaillant dans la même zone pour une complémentarité. Ensuite à travers des réunions trimestrielles prévues au niveau technique avec les IFI pour les familiariser avec le portefeuille, partager les leçons apprises et identifier les opportunités de mise à l'échelle des acquis en matière de consolidation de la paix.

Les informations sur le portefeuille seront également transmises lors des réunions de coordination des PTF coprésidées par le coordinateur résident du SNU et l'UE. Une fois tous les trois mois, une mise à jour du portefeuille sera partagée avec le RC pour informer les PTF.

#### **IV. Budget du projet**

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

## Budget du projet

Description	PNUD (budget en USD)	Totaux
1. Personnel et autres employés	\$ 911,724.28	\$ 911,724.28
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 79,000.00	\$ 79,000.00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 76,100.00	\$ 76,100.00
4. Services contractuels	\$ 292,000.00	\$ 292,000.00
5. Frais de déplacement	\$ 138,500.00	\$ 138,500.00
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ -	\$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 176,149.00	\$ 176,149.00
Sous-budget total du projet	\$ 1,673,473.28	\$ 1,673,473.28
Coûts indirects (7%):	\$ 117,143.13	\$ 117,143.13
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 1,790,616.41</b>	<b>\$ 1,790,616.41</b>

*Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).*

### Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
<b>Planification</b>			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	X		L'équipe du secrétariat existe déjà
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Lors du COIPL, comité technique et rencontre de coordination
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	Complétez l'équipe en recrutant un chargé de communication avant le démarrage
<b>Genre</b>			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		Le point focal genre et droits humains au BCR
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?		X	
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

**Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)**

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?		N/A	Il s'agit d'un projet de fonctionnement du secrétariat du PBF où une grande partie du budget est consacrée aux frais salariaux et à l'administration.
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	

## **Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programs, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned.
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any cost’s extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives, and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b><i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i></b>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

#### **Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

#### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

**Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax-exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.<sup>14</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>14</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

### Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p><b>Résultat 1 : La coordination, le suivi et évaluation, le rapportage et la communication des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF tout en prenant compte des questions de l'égalité des sexes et des besoins spécifiques des jeunes</b></p>		<p>Indicateur 1.a : Perception de bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre affirmant être satisfaits de l'appui du secrétariat du PBF pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination</li> <li>- S&amp;E</li> <li>- Rapportage et communication</li> <li>- Connaissance des interventions</li> <li>- Promotion de l'équité de genre et l'autonomisation des femmes</li> </ul> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible : 80%</p>	<p>Enquête de sondage auprès des partenaires</p> <p>Témoignages</p>	<p>Une fois par an</p>
		<p>Indicateur 1.b : l'analyse de l'évolution des progrès du portefeuille PBF est au niveau des résultats (Outcome) et comprend une analyse spécifique sur les résultats de projets portant sur les questions d'égalité des sexes et les besoins des jeunes conformément au cadre de résultat 2025-2029</p> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible : +20%</p>	<p>Rapport d'évaluation de la qualité des propositions des projets</p> <p>Documents de projets</p> <p>Rapport du secrétariat PBF</p>	<p>Annuellement</p>
	<p><b>Produit 1.1 : Le Secrétariat du PBF est opérationnel et veille à ce que les questions de genre et les besoins spécifiques des jeunes soient pris en compte dans l'ensemble du portefeuille, conformément aux notes d'orientation du projet PBF</b></p>	<p>Indicateur 1.1.a : L'équipe PBF avec des compétences diversifiées est opérationnelle</p> <p>Niveau de référence : 5</p> <p>Cible : 6</p>	<p>Rapport de progrès</p> <p>Organigramme</p> <p>Rapport de performance</p>	<p>Annuellement</p>
	<p><u>Liste des activités relevant du produit :</u></p> <p>Activité 1.1.1. Prise en charge du personnel du secrétariat et de son fonctionnement : 5 staffs (Coordinateur, Responsable de suivi-évaluation, Admin-fin, et deux chauffeurs) et UNV-National et chargé de communication autour du PBF;</p> <p>Activité 1.1.2. Renforcer les capacités du personnel du Secrétariat en termes de formation liées à la consolidation de la paix et formation technique dans le cadre professionnel (ex : quelques logiciels utiles pour le travail du secrétariat PBF)</p> <p>Activité 1.1.3. Renforcer les capacités du personnel du Secrétariat et des partenaires du PBF au Tchad dans la promotion de l'équité et de l'égalité des sexes, de</p>	<p>Indicateur 1.1.b : % de projets ayant respecté les PTA et produit des rapports de qualité grâce aux efforts de l'équipe du secrétariat donc les capacités sont renforcées.</p> <p>Niveau de référence : 60%</p> <p>Cible : 95%</p>	<p>Matrice de suivi</p> <p>Rapport du projet</p>	<p>Annuellement</p>

	l'autonomisation des femmes et des approches sensibles aux besoins spécifiques des jeunes			
		Indicateur 1 1.c : % moyen de GEWE approuvé chaque année  Niveau de référence : 40%  Cible : 45%	Rapport de progrès Matrice de suivi des projets Rapport de l'activité Liste des présences	Annuellement
	<b>Produit 1.2. : Le portefeuille PBF au Tchad est coordonné de manière cohérente et efficace pour faciliter l'atteinte des résultats stratégiques des interventions financées par le PBF</b>  <b>Liste des activités relevant du produit :</b> <b>Activité 1.2.1.</b> Coordonner les investissements PBF et l'appui stratégique pour le développement de projets de qualité en matière de consolidation de la paix, à soumettre au financement PBF et aux autres PTF en étroite collaboration entre le SNU, le Gouvernement et la Société Civile, et conformément aux priorités nationales de consolidation de la paix.  <b>Activité 1.2.2.</b> Renforcer les mécanismes de coordination et de communication et un dispositif de synergie/cohérence entre les projets PBF et les partenaires clés pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et d'autres interventions ou programmes de consolidation de la paix dans le pays et dans la région du Sahel.  <b>Activité 1.2.3.</b> Accompagner l'exercice d'élaboration des requêtes de rééligibilité dans le pays, des demandes de versement (FTR), des évaluations, ainsi que d'autres documents stratégiques nécessitant l'expertise et soutien de	Indicateur 1.2.a : Existence d'un cadre de coordination technique conjoint en appui à la mise en œuvre stratégique et opérationnelle tenant des réunions régulières  Niveau de référence : 0  Cible : 1	Rapport de progrès Compte rendu des réunions	Au démarrage Chaque année
	Indicateur 1.2.b : Nombre de réunions tenues conformément aux pratiques du secrétariat du PBF au Tchad (one-to-one, Réunion semestrielles de coordination, retraites annuelles)  Niveau de référence : 10 Cible : 60	Rapport de progrès Rapport des réunions	Périodiquement Semestriellement Annuellement	
	Indicateur 1.2.c Une plateforme de la Communauté de Pratiques de Consolidation de la Paix (COP-CdP) Tchad opérationnelle tenant ses discussions thématiques régulièrement (participants désagrégés par sexe)  Niveau de référence : 0 (participants désagrégés par sexe).  Cible : 1 (participants désagrégés par sexe).i	Rapport de progrès Matrice de suivi des projets Rapport des réunions Liste des présences	Annuellement	

	<p>l'équipe du secrétariat PBF en lien avec la consolidation de la paix.</p> <p><b>Activité 1.2.4.</b> Fournir un appui technique aux agences bénéficiaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet, conformément au cadre stratégique des résultats de consolidation de la paix et les données recueillies pendant les visites de terrain.</p> <p><b>Activité 1.2.5.</b> Renforcer les capacités des organismes bénéficiaires et des partenaires en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix, gestion axée sur les résultats, suivi-évaluation et programmation sensible au genre, aux jeunes, au climat et aux droits humains, afin de mettre en place une approche cohérente et intégrée prenant en compte tous ces aspects</p>			
	<p><b>Produit 1.3 :</b> Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF et la communication sur le fonds de consolidation de la paix sont assurés de manière coordonnée et efficace</p> <p><u>Liste des activités relevant du produit :</u></p> <p><b>Activité 1.3.1.</b> Mettre en œuvre le plan stratégique de suivi-évaluation du portefeuille et veiller à son appropriation par les organismes bénéficiaires du PBF pour harmoniser les indicateurs de consolidation de la paix</p> <p><b>Activité 1.3.2.</b> Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendantes des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence de l'évaluation), et établir un cadre de référence des indicateurs PBF en lien avec l'éligibilité et leur Baseline ainsi que l'étude de « faisabilité », la revue à mi-parcours et l'évaluation finale.</p> <p><b>Activité 1.3.3.</b> Coordonner avec les responsables des projets pour tenir régulièrement des réunions des Comités Techniques entre les agences onusiennes/organismes de mise en œuvre, le Gouvernement, les partenaires d'exécution des projets PBF, et pour organiser des missions conjointes</p> <p><b>Activité 1.3.4.</b> Renforcer la documentation et la communication sur l'impact des investissements PBF et la</p>	<p>Indicateur 1.3.a : % des bénéficiaires du fonds ayant adapté/ réajusté leurs stratégies de mise en œuvre des projets PBF ? Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 80%</p>	<p>Rapport de progrès Rapport d'activités</p>	<p>Annuellement</p>
	<p><b>Indicateur 1.3.b:</b> Niveau d'exécution des recommandations de l'évaluation du portefeuille PBF</p> <p>Niveau de référence : 30%</p> <p>Cible :100%</p>	<p>Rapport de progrès Rapport d'activités/ matrice de recommandations</p>	<p>Semestriellement Annuellement</p>	
	<p><b>Indicateur 1.3.c:</b> Existence d'une base d'indicateurs mise à jour régulièrement pour le suivi des résultats et de l'efficacité du portefeuille</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible :1</p>	<p>Rapport de progrès Rapport d'évaluation finale Rapport d'activités</p>	<p>Semestriellement Annuellement</p>	

	<p>visibilité des programmes de consolidation de la paix au Tchad</p> <p><b>Activité 1.3.5.</b> Organiser des campagnes de sport/art/culture pour la paix a l'occasion de la Journée Internationale de la Paix avec les partenaires du Fonds et le programme VNU</p> <p><b>Activité 1.3.6.</b> Mette en place et rendre fonctionnel une communauté de Pratiques de Consolidation de la Paix (COP-CdP) Tchad, composé de RUNO et NUNO récipiendaire du PBF et les ONG nationales et locales, les points-focaux ministère, les chercheurs universitaires et quelques PTF.</p>			
<p><b>Résultat 2 :</b> Les mécanismes de gouvernance du PBF (COFIL et RCO) au Tchad sont appuyés dans leur rôle d'orientation stratégique en matière de consolidation de la paix et d'endossement des projets PBF et de suivi et évaluation du portefeuille PBF</p>		<p>Indicateur 2.a : Perception des PTF, du PBSO, RUNOs et NUNOs sur le rôle du COFIL et son efficacité en matière de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation stratégique</li> <li>- S&amp;E du portefeuille</li> <li>- Promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes</li> </ul> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible : 60%</p>	Rapport d'enquête de perception	Au démarrage Chaque année
		<p>Indicateur 2.b : Taux d'exécution des recommandations stratégiques du COFIL pour améliorer la cohérence, la synergie et l'impact des initiatives de consolidation de la paix</p> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible: 90%</p>	Rapport de progrès Rapport de suivi des recommandations	Annuellement
	<p><b>Produit 2.1 :</b> Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi &amp; évaluation des projets du PBF</p> <p><u>Liste des activités relevant du produit :</u></p> <p><b>Activité 2.1.1.</b> Organiser des réunions régulières du Comité de Pilotage (niveau stratégique) et de réunions de consultation interministérielles (niveau techniques) pour</p>	<p>Indicateur 2.1.a: Nombre de renions de COFIL</p> <p>Niveau de référence : 3</p> <p>Cible : 6</p>	Rapport de progrès Rapport de suivi des recommandations	Annuellement
		<p>Indicateur 2.1.b : Nombre de missions terrains réalisées par les membres du COFIL.</p> <p>Niveau de référence : 0</p>	Rapport de progrès Rapport de suivi des recommandations	Annuellement

	<p>examiner et évaluer les propositions de projets, leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre et les rapports de l'ensemble du portefeuille PBF.</p> <p><b>Activité 2.1.2.</b> Faciliter l'organisation de missions conjointes (une fois l'année) des membres du Comité de pilotage pour évaluer la mise en œuvre du portefeuille PBF et fournir des orientations stratégiques afin de maximiser l'impact des projets PBF dans la communauté tchadienne.</p> <p><b>Activité 2.1.3.</b> Identifier de manière proactive les enjeux et défis ainsi que les besoins prioritaires de consolidation de la paix nécessiterait l'investissement du PBF et des autres PTF, et proposer des solutions stratégiques adéquates aux membres du CoPil et à l'équipe pays des nations unies.</p> <p><b>Activité 2.1.4.</b> Fournir un appui-conseil au management des Nations Unies, au Comité de Pilotage, PBSO et PBC sur des questions relatives à la consolidation de la paix et s'assurer que les projets financés par le PBF intègrent les bonnes pratiques sur ces questions.</p> <p><b>Activité 2.1.5.</b> Coordonner le processus consultatif d'élaboration du rapport stratégique annuel PBF et le soumettre au Comité de Pilotage et, subséquemment au Bureau d'appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) à New York, dans les délais.</p>	<p>Cible : 3</p>	<p>Documents de projets Rapport stratégiques</p>	<p>Annuellement</p>
	<p><b>Produit 2.2 :</b> Le plaidoyer et le partenariat/réseautage sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF ainsi que la mobilisation des ressources pour la pérennisation des programmes de consolidation de la paix</p> <p><u>Liste des activités relevant du produit :</u></p> <p><b>Activité 2.2.1.</b> Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapports à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein des UN et du Gouvernement en lien avec les activités de consolidation de la paix ;</p> <p><b>Activité 2.2.2.</b> Mettre en place et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes du PBF en coordination avec</p>	<p>Indicateur 2.2.a : Niveau de de mobilisation des ressources des partenaires (effet catalytique financier) du portefeuille.</p> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible : +30%</p>	<p>Documents de projets Rapports stratégiques Rapport du projet</p>	<p>Annuellement</p>
		<p>Indicateur 2.2.b : Une cartographie des acteurs mise à jour accompagné d'une analyse de conflits actualisé régulièrement</p> <p>Niveau de référence : 1</p> <p>Cible : 3 (mise à jour annuelle)</p>	<p>Une base de données Rapports de progrès Rapports finaux</p>	<p>Annuellement</p>

	<p>le SNU et l'agent de liaison ONU-BM (Assurer les effets catalytiques des projets PBF.</p> <p><b>Activité 2.2.3.</b> Organiser les rencontres d'échanges réguliers avec les Institutions Financières Internationales au niveau technique dans le but de familiariser celles-ci avec le portefeuille PBF, de partager les leçons apprises et expériences de programmation dans la consolidation de la paix, notamment à travers des « deep dives » thématiques qui identifient des opportunités de mise à échelle et complémentarités d'action</p> <p><b>Activité 2.2.4.</b> Mettre à jour annuellement la cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, OSC, PTF) intervenant dans le domaine de la consolidation de la paix, y compris des organisations de femmes, jeunesse et des institutions académiques ;</p> <p><b>Activité 2.2.5.</b> Aider dans la mise à jour périodique de l'analyse de conflits sensibles au genre et à l'âge en étroite collaboration avec l'équipe de l'RCO, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF pour identifier les besoins et opportunités programmatiques pour les projets du PBF en lien avec le nexus Humanitaire Développement et Paix et faciliter la mise à échelle des investissements du PBF ;</p> <p><b>Activité 2.2.6.</b> S'assurer de la mise en synergie entre les projets en cours d'élaboration et ceux en cours d'exécution, non seulement sous financement PBF mais aussi financés par d'autres PTF dans le domaine de consolidation de la paix ;</p>	<p>Indicateur 2.2.c : Nombre de rencontre nationale et régionale sur la consolidation de la paix</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 3</p>	<p>Rapports de progrès Rapports finaux</p>	<p>Semestriellement Annuellement</p>
--	--	--	--	--